



A l'attention du Collège des Bourgmestre  
et Échevins de Bertrix

Bertrix, le 21 août 2023

Concerne : dépôt d'un point à l'ordre du jour du Conseil communal du 29 août 2023

Monsieur le Bourgmestre,  
Mesdames et Messieurs les Échevins,

Conformément à l'article 12 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, j'aimerais déposer un point à l'ordre du jour du Conseil communal du 22 juin 2023 :

***1. Demande d'installation d'une station de réparation de vélos sur l'Euro-vélo***

Vous trouverez en page 2 quelques explications relatives à ce point.

Bonne journée.

Pour le groupe Ecolo,  
Jean-Pierre GRAISSE

## ***1. Demande d'installation d'une station de réparation de vélos sur le tracé de l'Eurovélo***

Depuis quelques mois, l'Euro vélo traverse notre commune. Cet itinéraire balisé a pour vocation principale de faire découvrir les contrées qu'il traverse, et notamment notre région et notre commune, à un maximum de cyclistes.

Dans d'autres pays, par exemple en Autriche le long de l'Euro-vélo 6, le tracé cycliste est ponctué régulièrement de stations de réparation de vélos en self service.

Le principe est simple : les usagers disposent une panoplie d'outils permettant d'effectuer quelques réparations ou réglages de base : pompe à air, démonte pneu, clé à molette, jeu de clé six-pans, tournevis, etc. Ces outils sont reliés à la station par un système anti-vol. (voir images ci-dessous).

Parfois, à côté de ces stations est également installé un distributeur automatique de chambres à air.

Afin d'offrir ce service complémentaire aux cyclistes, nous proposons que le Collège étudie la possibilité d'installation d'une telle station le long de cet itinéraire, de même que les possibilités de financement de celle-ci, soit en ayant recours à des subsides publics, soit en partenariat avec des entreprises privées, de Bertrix ou d'ailleurs.

### **Proposition de délibération :**

Le Conseil communal de Bertrix, réuni en séance publique ce jeudi 29 juillet 2023, sur proposition du groupe ECOLO,

- vu l'article L1122-24 C.D.L.D., lequel organise le dépôt des propositions étrangères à l'ordre du jour,
- vu la volonté affichée du Collège de promouvoir l'usage du vélo sur le territoire,
- vu les initiatives prises dans d'autres pays voisins dans un contexte similaire,
- considérant le bien-fondé de la demande du groupe ECOLO,

par xxx oui et xxx non, invite le Collège à étudier la possibilité de créer une station de réparation de vélos le long du tracé de l'Euro-vélo qui traverse la commune, en partenariat éventuel avec des acteurs privés ou publics.